Pierre Laporte des Clos

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1764 Sorti

Né à Gannat (Allier), le 1744

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

MM. 614 , **page** 104 , **N°** 618

Le confrère Pierre Laporte

Né à Gannat, diocèse de Clermont, 20 ans

Fils de Louis Laporte maréchal, et de Jeanne Vidal

Humanités Rhétorique et philosophie au collège de Riom

Entré à Paris le 18 7bre, vêtu le 28 Septembre 1764

Pension : ne peut payer pension

Tonsuré

Le Père Pierre Laporte des Clos

MM 617 P 119 N 4534 =
Le confrère Pierre La Porte, tonsuré
né à Gannat, 20 ans
fils de Louis Laporte, maréchal et Jeanne Vidal

humanités, rhét. philos. à Riom

entré à Paris le 18 reçu le 28 sept. 1764

pension aucune

M.M. 607, 5e catalogue, N 1004 =

Pierre La Porte, du diocèse de Clermont, entré à Paris en 1764

M.M. 612, N 1871 de ma copie =

Le confrère Pierre Laporte, de Gannat, diocèse de Clermont, 20 ans, tonsuré
fils de Louis Laporte et Jeanne Vidal
humanités, rhétorique et philosophie à Riom
entré à Paris 18 sept. 1764, reçu le 28
pas de pension, mais entretien. Sorti

Listes des assemblées =

1770 Juilly Oct. (Il était alors suppléant pour la pension.)

Le Père Mauduit, dans ses *Dissertations sur l'analyse des Evangiles*, qui parut en 1693, avait encore moins épargné son propre confrère que n'avait fait le Père Hardouin. Le Père Lamy lui répondit assez modestement et en même temps à un anonyme (1) par une deuxième:

Suite du Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs. Réflexions sur quelques dissertations de l'auteur de l'analyse de l'Evangile et sur un livre intitulé : Apologie de M. Arnauld et du R. Père Bouhours. Paris, Pralard, 1694, in-12 de 91 pages.

Il s'y fait honneur d'avoir pour son sentiment le savant ~~Mgr~~ Thoinard, qui ~~lui~~ le avait déclaré en passant par Orléans et le Père de Tournemine, jésuite, dont il rapporte une lettre, dans laquelle ce Père lui déclare qu'il a soutenu son sentiment sur la Pâque dans deux thèses de théologie au collège de Clermont, le 17 décembre 1691 et le 15 juillet 1692, ou plutôt celui des Pères voisins du temps des Apôtres.

Les jésuites se trouvèrent partagés à son sujet, puisqu'en même temps le Père Daniel fit imprimer un ouvrage latin de Louis Léon, augustin réformé, qu'il traduisit en français avec des notes de sa façon, où il attaquait le Père Lamy; et le Père Lamy, qui ne demeurait jamais sans réplique, en prit occasion de donner une quatrième suite de son traité historique de la Pâque, sous le titre de :

Réflexions sur le système de Louis de Léon proposé par le Père Daniel avec les preuves des deux prisons de St J.-B., mises en ordre géométrique. Paris, Pralard, 1695, in-12.

Dom Paul Peyron ajouta à son *Histoire Evangélique* une dissertation pour prouver que les juifs avaient deux manières de compter les nouvelles lunes, et par conséquent deux jours différents pour faire leur Pâque le quatorzième de celle de Mars, en l'un desquels J.-C. avait fait la sienne. ~~Mgr~~ Witasse, professeur de Sorbonne, en donnant dans ses cahiers la question de Pâque, attaqua aussi le Père Lamy, et la réponse du Père Lamy à l'un et à l'autre fit une cin-
historique de la Pâque des juifs,

un docteur de Sorbonne à un doc-
t sur l'Histoire évangélique du R.
Citeaux. Rouen, 1696, in-12.
ır une *Lettre* qu'il fit insérer dans
e 1696, et le Père Lamy le fit de
dans deux autres lettres. ~~Mgr~~
Witasse revint à la charge par une deuxième *Lettre* qu'il fit

(1) Le Père Rivière, jésuite.